

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 24

Artikel: Onco lè dju dè cartès
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et prospère par l'union, la concorde de tous ses enfants.

« Suisses, nous sommes depuis des siècles », nous a dit M. Henri Mayor, « Suisses nous voulons rester... Tous les partis vaudois peuvent se tendre la main sur le terrain d'un fédéralisme intelligent... »

Et M. Ed. Secretan, l'auteur de la motion à la suite de laquelle le Grand Conseil décréta la célébration du centenaire, s'écriait en terminant son éloquente péroraison : « Vaudois ! je vous invite à pousser avec moi un triple et puissant hurra pour le peuple de Berne, qu'il vive ! »

Outre ces paroles toutes vibrantes de confraternité helvétique, rappelons, en terminant, celles que quelques heures auparavant, M. le Conseiller d'Etat Ruchet prononçait sous les voûtes de notre antique cathédrale :

« L'enthousiasme avec lequel la population tout entière prend part à la fête anniversaire de notre indépendance, disait-il, prouve que les citoyens d'un même pays peuvent diverger d'opinions, dans bien des domaines, et cependant être unis de cœur pour célébrer le culte de la patrie. »

C'est sous l'impression de ces beaux souvenirs, Monsieur le Président et Messieurs, que votre Commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du préavis municipal. Elle se plaît à espérer que cette décision sera prise à l'unanimité du Conseil.

Petites filles.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro du journal *La France*, dans lequel nous lisons, sous le titre de « La toilette de bébé », une intéressante chronique, signée *Paris*.

Cette chronique est encore toute d'actualité. Jugez plutôt ; en voici quelques extraits :

« Vous est-il arrivé parfois d'entrer, en quête d'un peu d'ombre, au jardin des Tuileries ? A l'heure de la musique, lorsque les jeunes mamans y viennent faire cercle autour des vieux marronniers, leur livre ou leur broderie à la main ; c'est comme une ruhe bourdonnante de babies blanches et roses. Et c'est un adorable spectacle que celui de ces ébats enfantins où les sexes se confondent dans la flèvre innocente du plaisir. Comme cette joie des petits vous repose des querelles des grands ! »

« Il n'y a plus d'enfants ! a dit un philosophe morose. Ce philosophe n'a jamais passé par les Tuileries, à l'heure de la musique. Il y a des enfants encore, grâce à Dieu. Tout au plus pourrait-on dire qu'il n'y a plus de petites filles. »

« Non, la petite fille que nous avons connue, avec laquelle nous avons joué, qui se roulait avec nous dans le sable, sans souci de sa colletterie chiffonnée ou de ses jupons fripés, cette petite fille est un mythe. J'ai beau la chercher, je ne la trouve pas. Je trouve en revanche des demoiselles hautes comme ça, qui portent merveilleusement des toilettes merveilleuses, qui se dandinent avec un aplomb superbe et saluent en minaudant ; des élégantes au biberon, qui, d'un geste gracieux rabattent ou font bouffer leurs jupes, — mais des fillettes, bernique ! »

« C'est à peine s'il s'en détache une comme on les voudrait toutes de cet essaim de jolies poupées vivantes, sur lesquelles les mamans essaient les modes, à peu près comme les demoiselles de province essaient sur des mannequins les patrons colorés qu'expédient les albums de toilette. »

« Peut-on exercer trop tôt les femmes à cet art supérieur de s'habiller qui sera la grande affaire de leur vie ? Certes, non. Aussi marchent-elles à peine que déjà la mode les harponne et décide de quelle façon il les faudra parer, pomponner, attifer. Cela varie selon l'âge. A sept ans, ce n'est plus la même chose qu'à six, oh ! plus du tout. »

« Il y a des magasins de « spécialités pour enfants » qui gagnent gros. Petites robes, petits jupons, petits bijoux, on y vend quantité de petites choses qui coûtent les yeux de la tête. »

« Que les marchands aient de ces imaginations pour faire leur pelote, cela se conçoit. Que les

mamans aillent vider nos poches chez ces industriels, c'est moins concevable. »

« Un monsieur, fort riche — heureusement pour lui — me disait un jour :

« — Imaginez-vous que la toilette de ma fille me coûte presque aussi cher que celle de ma femme. »

« — Et quel âge a-t-elle, mademoiselle votre fille ? »

« — Elle a huit ans. »

« Cette demoiselle si coûteuse n'est pas une exception. Si le papa se fâchait tout rouge, au lieu de rire, la maman lui répondrait. »

« — Je fais comme les autres ! »

« Qu'aurait-il à dire ? C'est là un de ces arguments sans réplique qui ferment la bouche aux épiloteurs. »

« Et puis, peut-on faire jamais assez de sacrifices pour savourer l'exquise jouissance d'entendre dire autour de soi :

« Il faut avouer que Mme X. est bien heureuse ! Sa fille, qui vient d'avoir cinq ans, portait hier, avec une grâce sans pareille, un chapeau délicieux. Cette enfant donne les plus belles espérances ! »

« Je sais, d'autre part, des femmes qui, réellement simples et modestes, font pour leurs « chères mignonnes » de véritables extravagances. Il semble que ce soit une manière de se venger de leur modestie, de se rattraper de leur simplicité. »

« — Ah ! disent-elles avec conviction, les hommes ne savent pas ce qu'est l'amour-propre d'une petite fille ? Jamais celui de la mienne ne sera froissé ! »

« On devine les exigences d'une gamine, fût-elle, délurée, plus fine que l'ambre, devant laquelle on tient de pareils raisonnements. Mais bast ! surexciter sa vanité naissante, encourager ses instincts de coquetterie, lui donner le goût du luxe, l'habitude et le besoin de la parure, est-ce que cela tire à conséquence ? Si, par exemple, la gourmande demandait un fruit vert, on le lui refuserait tout net ; les fruits verts, ça gêne l'estomac. »

« Et plus tard les maigres se plaignent, ils ne veulent pas continuer les errements maternels ; ceux qui le voudraient n'en ont plus les moyens. Et les mères, qui ont des « demoiselles » de vingt ans et plus à marier, deviennent inquiètes en voyant fuir les époux. »

Eh bien, mamans, qui vous plaignez de ne pouvoir marier vos filles, reconnaissez-le, il y a un peu de votre faute. Si le goût des toilettes luxueuses et extravagantes doit, un jour ou l'autre, s'emparer de vos filles, que ce ne soit au moins pas grâce à votre complicité.

Les sacs d'écus. — On raconte l'anecdote suivante, tirée des archives de M. de Bismarck. Elle a trait au paiement des 5 milliards d'indemnité, à l'Allemagne, après la guerre 1870-1871. Cette opération énorme faillit être compromise par un simple détail matériel dont on ne s'était guère douté.

A la fin de 1871, Jules Favre et le ministre des finances Pouyer-Quertier arrivèrent à Versailles et annoncèrent à Bismarck que la France ne pouvait remplir ses engagements concernant le mode de paiement, faute de sacs de toile. « L'argent est prêt, déclarèrent-ils, mais nous ne pouvons l'envoyer que non emballé. — Je vous ferai fournir de la toile, répondit Bismarck, et il donna ordre, à Berlin, d'envoyer par express de la toile à sac. — C'est parfait, dit Pouyer-Quertier, mais ce n'est pas tout ; la Banque de France compte, conformément à la loi, 75 centimes pour chaque sac qu'elle expédie. Comment faire ? »

« Nous payerons les 75 centimes par sac », décida Bismarck.

Lorsque le dernier sac d'argent arriva à Berlin, il était accompagné d'une note de 23 500 fr. pour les sacs.

La cour des comptes fit la grimace, mais Bismarck intervint, et la note fut payée.

Comme il n'y avait pas moyen de compter le contenu des sacs — il aurait fallu pour cela un personnel supplémentaire énorme — on les vérifia au poids. Lorsque la liquidation fut terminée, on constata qu'il n'y avait pas manqué un franc.

Par contre, on découvrit parmi les monceaux

de billets de banque un faux billet de cent thalers. « Je n'en veux pas de ce chef à la Banque de France, dit Bismarck, d'autant que le billet est admirablement contrefait ; je le rachète donc pour les archives. »

Le billet s'y trouve toujours ; il offre une particularité amusante : à la place où sur les billets authentiques se trouve l'article de loi concernant les pénalités qui frappent les contrefacteurs, le graveur parisien avait gravé ces mots : « La République française paye dix millions à celui qui livrera Guillaume ou Bismarck aux autorités de Paris. »

Onco le dju de cartès

Y'a deçando houit dzo, vo z'é raconté coumeint on étai einfaratá ora après lè cartès et vo z'é de assebin cein qu'on valet avai répondu à son père que l'ai reprozdivè dè dju po dè la mounia.

Má, cein que n'é pas zu lezi dè vo derè, c'est que la pe grant'eimpartia dáo teimpps, quand vo fédè son binocle avoué on ami, sè trávè adé pé la pinta dè cliáo gaillá que sè croyent ein savái mé què vo po djuí et que vignont sè branquá drái derrái vo, soi-disant po vo bailli on coup dè man, áobin dái consets, et que sont adé à vo derè, ein guegneint voutron dju : « Met stasse ! Eh ! tsancro dè tadié, porquie n'as-tou pas djuí la dame ! Baillè-lái lo sa dè carreau ! » Áobin oquí dinse.

Et sont quie à vo z'eimbètà tant que poivent du lo coumeincèment tantqu'à la fin, que cein vo grávè dè djuí bin adrai et que dái iadzo cein vo z'einradzè tant que vo tsampá lè cartès su la trabilia et que vo vo couilli dáo cabaret.

Et bin, ne vo fiadès pas tant à cliáo z'estaffié dinse, ká lo pe soveint l'est dái lurons que sè cráyont dái tot fins po djuí et que ne sávont papi bin adrai copá, brassa lè cartès et ni pi marquá lès cotsès, et se ne djuíont pas, c'est que l'ont poairé dè paidre et payi tot solet on demi-litro.

Piquelon et Raclèt étiont dái lulus dinse ; la demindeze la véprá, l'étiont adé fourra pè la *Crái-Fédèrála* à guegni cliáo que djuívant et à eimbètà lè dzeins avoué láo tsancra dè moudá à bailli dái consets.

Onna né que lo greffié fasái on binocle avoué l'inspetteu dáo bétat, Piquelon, que cein dèmedzivè dè váire djuí, va sè branquá derrái lo greffié, et Raclèt, que ne poivè pas teni non pllie, va sè fourrá drái derrái l'inspetteu et lè vouaiquie à mená láo mor tandi que djuívant.

A la fin dái fins, lo Greffié, que céo commerço eimbètavè, fá à l'inspetteu on signo avoué la pi pè dezo la trabilia et dese à Piquelon :

— T'einlévine, y'é áobliá d'è fèrè 'na coumechon áo régent que passè ora quie dévant, djuíè-vai 'na menuta por mé, se tè pllié !

— A voutron serviço, fá l'autro.

Et lo greffié baillè son dju à Piquelon et ye soo dè la pinta po soi-disant fèrè sa coumechon áo régent.

Onna petita vouarba après, l'inspetteu, qu'avái comprái porquie on l'avái bussá avoué lo pi, fá assebin à Raclèt :

— Aie, atteinds-té vai, mé faut vito allá à ne n'eindrái lo nion páo allá por mé ; tint me vai on momeint mon dju, Raclèt.

— Bailli pi, fá stusse.

Et l'inspetteu soo pè la porta dè derrái dáo cabaret.

Ma fáí, cinq menutes sè passont, pu dix, pu veingt et lè dou z'estaffié djuívant adé et coumeint djuí, baillè la sái et que n'aviont perein dein láo demi-litro, l'ein font rapportá on auro, pu on troisième et sè desiont que l'inspetteu et lo greffié aviont bon moian dè payi lo commerço pisque djuívant por leu ; má lo relodzo avancivè et ne véyánt rabordá ni l'on

ni l'autre et se demandant io d'ao dianstro l'aviont passé.

— Sédès-vo io sont? se font lè dou gaillà à la carbatière.

— Lo greffé et l'inspetteu?

— Oi, que djuivant ice, à clia plliace, n'y a pas 'na demi-hàorè.

— Oh! sont pas bin lien, sont ti dou à pailo d'amont que djuivent à binoce!

Vo z'arai failu vairè lè ge qu'ont fé lè dou lulus; ye sacraiment'avont que d'ao sorciers après lo greffé et l'inspetteu, et ma fai cein étai bin lào dan, kà l'ariont du on pou se soveni de la morala dè la fablia: Lo tserrotton et la motse!

C. T.

Le branle-bas de combat à bord d'un navire espagnol.

Le Supplément du *Petit Parisien* décrivait dernièrement comme suit ce qui se passe à bord d'un navire espagnol, lorsqu'il se prépare au combat:

» Sur l'ordre donné par le commandant, les tambours et les clairons ont fait le tour du pont en battant et en sonnant le rappel Aussitôt, le navire ressemble à une fourmilière. Les officiers, sous-officiers et marins se rendent immédiatement à l'endroit désigné d'avance; les soutes à munitions et à projectiles sont ouvertes et les passages pour l'approvisionnement des canons organisés; les pièces sont chargées. En un mot tous les préparatifs pour l'action sont faits, chacun est prêt au combat.

» Quand le branle-bas a été ordonné, l'officier de quart remet ce service à celui de ses collègues qui est spécialement chargé de la manœuvre et qui, pendant la bataille, se tient à côté du commandant, ce dernier étant sur la passerelle, d'où il domine le navire et où il est entouré de porte-voix pour adresser ses ordres dans les diverses parties du bâtiment.

» L'officier affecté au canonage prend la direction de l'artillerie, celui de la compagnie de débarquement se met à la tête des fusiliers, et celui des signaux veille à la tête des timoniers.

» Le commissaire du bord dirige, à fond de cale, le passage des munitions, tandis que les médecins, dans les profondeurs des entreponts, préparent les tables d'opérations et s'assurent que le transport des blessés est organisé.

» Enfin, le commandant en second se place d'ordinaire sur le gaillard d'avant, à moins qu'une raison ne l'appelle ailleurs; en cas d'abordage, c'est lui qui a la mission de sauter à bord du navire ennemi avec les abordeurs.

Messieurs les gourmands seront fort désagréablement surpris, en apprenant la décision que viennent de prendre les sociétés allemandes pour la protection des animaux. On sait que pour obtenir des foies gras, on gave de maïs ou de nouilles de pauvres oies. Ce gavage est une opération absolument brutale qui consiste à introduire dans le bec et l'oesophage des volailles, plus d'aliment que leur estomac n'en peut supporter sans dommage. Une hyperphorie du foie est le résultat voulu de ce régime extra-substantiel; et c'est ce foie développé outre mesure dont se régalaient nos gourmets.

Mais un tel régime n'est autre qu'un vrai supplice imposé à ces pauvres palmipèdes; aussi le cœur des Teutons amis des bêtes s'est-il révolté. Dans un congrès tenu à Hambourg, ils ont décidé d'adresser au Reichstag une pétition demandant l'interdiction légale du gavage des oies.

Mgr Tanoux, qui vient d'être nommé évêque de la Martinique et qui sera prochainement sacré à Marseille, est un Provençal de beaucoup d'esprit, lecteur passionné des œuvres félibréennes, un peu félibre lui-même. Après avoir longtemps couru le monde, comme missionnaire, il était, depuis quelques années, recteur de l'église française de Madrid.

A son arrivée dans cette ville, l'ambassadeur de France le convia à un grand dîner et crut devoir l'avertir de ce qu'il allait voir, afin qu'il n'en soit pas trop surpris. « Ce brave homme de prêtre, pensait-il, n'est, sans doute, pas encore allé dans le monde, et il serait effarouché s'il n'était pas prévenu. »

— Monsieur le recteur, lui dit-il alors, lorsqu'elles vont en soirée les dames ont l'habitude de se décoller; vous serez assis à table entre deux qui, pour sûr, seront moins modestement vêtues que celles que vous voyez à la sainte table de l'église. N'y faites pas attention et n'en soyez pas offensé... c'est la mode!

— Monsieur l'ambassadeur, répondit le prêtre, avec sa bonhomie et souriant malicieusement, soyez sans crainte, je ne m'effraierai pas... J'ai été si longtemps missionnaire chez les sauvages!...

Le mémoire d'un dentiste. — Un dentiste avait placé un ratelier dans la bouche d'un évêque, et il était grandement sensible à l'honneur que lui avait fait ce prélat en recourant à ses services. Mais, comme pour bien d'autres, l'honneur n'est pas tout pour un dentiste; il désirait aussi être payé. Une seule chose l'embarrassait, c'était la forme à donner à sa note d'honoraires pour qu'elle fût suffisamment respectueuse et digne d'un client aussi distingué. Enfin il se décida pour cette formule qui lui parut être le comble de l'élégance et de la politesse:

Pour avoir réparé le palais épiscopal
fr. 2500.

Problème.

Le 31 décembre dernier, à minuit, deux amis se rencontrèrent chez M. Dégalier, horloger, place St-François, et réglèrent leurs montres sur le meilleur chronomètre du magasin, s'engageant, sur l'honneur, à ne pas les toucher pendant une année, sauf pour les remonter. Huit jours après, par hasard, ils se rencontrèrent de nouveau chez M. Dégalier, et ils constatèrent, après un petit calcul, que l'une des montres avait avancé de $1\frac{1}{4}$ minute par jour, tandis que l'autre avait retardé de $1\frac{1}{2}$ minute pendant le même temps.

On demande à quelle époque et à quelle heure les deux montres seront de nouveau d'accord, et quelle heure elles indiqueront.

A propos de bottes, tel est le titre du problème posé dans notre numéro de samedi dernier. Aucune réponse juste sur la valeur perdue par le cordonnier. Le calcul est néanmoins des plus simples. Le voici:

D'un côté, il perd la valeur des bottes vendues,
Fr. 30
De l'autre, il doit restituer la valeur du billet faux
» 50

Total Fr. 80
Mais de ce total il faut déduire les trente francs qui lui restent sur l'échange du billet Fr. 30

Il perd donc Fr. 50
En résumé, il perd la valeur des bottes plus vingt francs qu'il a dû prendre dans sa caisse pour faire la valeur du billet faux.

OPÉRA. — Jeudi, pour la clôture, on a donné les *Dragons de Villars*, ce charmant opéra de Maillard, qui ne se sent pas de son âge. Nos artistes en ont donné une bonne interprétation. Mlle Cécile Ketten a trouvé dans Rose Friquet un de ses meilleurs rôles; où la comédienne s'est montrée aussi

parfaite que la chanteuse. M. Dubuisson a joué Thibaud avec beaucoup de verve et de fantaisie. M. Huguet faisait un beau Bellamy. Les chœurs ont bien marché, notamment au dernier acte.

Voilà donc une saison qui finit très bien et laisse de bons souvenirs. Le Comité mérite la reconnaissance de tous les amis du théâtre, et nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Boutades.

Dans un salon, deux jeunes filles, l'une de treize et l'autre de quatorze ans, causaient bas, bien bas, et avaient l'air de s'intéresser très fort à ce qu'elles disaient.

Tout à coup, l'une d'elles se retourne crainctivement et dit à l'autre:

— Oh! la, la!... il y a là une dame qui nous a peut-être entendues!

— Tu crois, dit l'autre en regardant la dame; oh! non! Et puis du reste, tranquillise-toi, ma chère amie, elle peut entendre ça sans danger... elle est mariée.

Mot touchant d'un mari qu'on éveille au milieu de la nuit pour lui apprendre la mort de sa femme.

— Laissez-moi dormir, dit-il, je souffrirai déjà assez demain quand je me réveillerai.

L'instituteur d'un village du canton recevait, l'autre jour, de la mère d'un de ses élèves, le billet ci-dessous:

« Monsieur l'instituteur,

» Auriez-vous la bonté de donner congé à mon garçon, pour cette matinée, son père en a besoin pour lui aider à déménager, il change d'écurie. »

— Voilà six fois que je vous rencontre, disait une impitoyable créancière à un jeune bohème, et vous ne me parlez jamais de l'argent que vous me devez.

— Ah! madame, répond le bohème avec galanterie, quand je vous vois, j'oublie tout.

Un monsieur très comme il faut est en train de diner au restaurant. Le garçon qui le sert, de mauvais humeur ce jour-là, a des mouvements brusques, des manières brutales, déplaisantes pour un homme bien élevé, ce qui est le cas du monsieur.

Le monsieur avec douceur:

— Garçon, je vous en prie, moins de tapage.

Et le garçon de tout bousculer en bougonnant avec insolence.

Le monsieur avec calme et d'une manière finement polie: « Vous avez bien tort, allez, mon ami, de me traiter ainsi... Quisait ce que l'avenir vous réserve... peut-être qu'un jour, vous aussi, vous serez consommateur. »

Un jeune médecin avait été chargé par la municipalité de constater les décès. Il arrive, très ému, dans la première maison qui lui avait été désignée, et, saluant la personne qui était venue lui ouvrir la porte:

— Mille pardons... Pourrais-je voir un instant le défunt... sans le déranger?

L. MONNET.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Magasins populaires de Max Wirth Zurich, Bâle et St-Gall, offrent à des prix très avantageux et envoient échantillons franco. Adresse: Max Wirth, Zurich. | Cotonne p. tabliers et robes, à 55 c. p. m. Cotonne forte et indienne, à 45 c. » Batistes et étoffes à jour, à 60 c. » Brillant Grand et Zéphirs, à 80 c. » Reps, Crêpes, Cateines, Plissés 80 c. » Satins, impr. damassés et unis 75 c. » Etoffes p. habil. de garçons, à 90 c. » Immense choix. Prix reconnus excessivement bon marché. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, rue Pépinet, 3.

Papier spécial pour dessécher les fleurs.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.